

Comment construire un projet culturel ?

avec les équipes du Pays Voironnais

L'éducation artistique et culturelle (EAC) s'appuie sur la coopération entre les mondes de l'éducation, de la culture et des arts, de la société civile, des associations et des collectivités. Se lancer dans un projet d'EAC, c'est ainsi avant tout définir des objectifs partagés, co-construire et s'inscrire dans une relation de partenariat !

Les six étapes déclinées ci-dessous vous donneront un aperçu concret du processus de co-construction d'un projet d'EAC en lien avec les équipes culturelles du Pays Voironnais.

Lancez-vous !

1. Réfléchissez à votre envie

- **Vous avez une envie précise** : explorer une thématique/un champ artistique/une pratique culturelle, travailler en lien avec un public spécifique (scolaire, adultes, hors scolaire, seniors, etc), répondre à un objectif (pédagogique, artistique, etc) ou à un enjeu (social, écologique, etc), proposer un format particulier (stage vacances ou week-end, formation). Affinez votre idée !
- **Vous n'avez pas d'idée précise en tête** : parcourez les propositions de ce dossier ou prenez contact avec les structures culturelles du Pays Voironnais (Étape 2) qui sont là pour vous inspirer !

2. Contactez une structure culturelle du Pays Voironnais

- Prenez contact avec une structure qui pourra **vous accompagner tout au long de la construction de ce projet** (tableau des interlocuteurs au verso).

3. Ensemble, affinez et financez votre projet

- **Déterminez les modalités concrètes** du projet : publics, temporalité, objectifs partagés, moyens, intervenants.
- **Élaborez le plan de financement de votre projet** : pour un aperçu des financements possibles selon votre situation, reportez-vous au tableau présent au verso. Les équipes sont là pour vous aider dans ces démarches !

4. Réalisez le projet

- Le plus dur est fait ! Il reste maintenant à profiter du projet que vous avez élaboré et à **rencontrer** (les œuvres et les artistes), à **pratiquer** et ainsi **enrichir votre culture personnelle**.

5. Valorisez le projet

- Un des principaux objectifs de l'EAC est de décloisonner les contextes, les générations, les temps et les sphères de la vie. Pensez à **restituer votre projet**, à le **partager plus largement** par l'intermédiaire d'une présentation publique, d'un spectacle, d'un atelier ouvert, d'une production...

6. Faites le point, améliorez et recommencez !

- En lien avec votre interlocuteur au sein des structures culturelles du Pays Voironnais, **prenez le temps de faire le point** sur le projet, ses réussites et ses éventuelles difficultés.
- **Réfléchissez aux suites** et ré-orientations possibles... **ou à de nouvelles idées** à développer ensemble !
- **Invitez vos collègues/connaissances** à construire à leur tour leur projet en lien avec le Pays Voironnais.

Coordonnées utiles

Au sein des structures culturelles du Pays Voironnais :

- **Pays d'Art et d'Histoire** : Lionel Mazet lionel.mazet@paysvoironnais.com
 - **Réseau des bibliothèques** : Hélène Collin helene.collin@paysvoironnais.com
 - **Festival Livres à Vous** : Typhaine Bossy typhaine.bossy@paysvoironnais.com
 - **Grange Dîmière** : Nathalie Ageron nathalie.ageron@paysvoironnais.com
 - **Conservatoire** : Michel Bordenet michel.bordenet@ville-voiron.fr
 - **Grand Angle** : Eva Finot eva.finot@paysvoironnais.com
 - **MALP** : Anne-Cécile Dauchez-Lequette anne-cecile.dauchez-lequette@paysvoironnais.com
 - **Musée Mainssieux** : Juliette Klein juliette.klein@paysvoironnais.com
- **Coordination de l'EAC** : Max Marquer max.marquer@paysvoironnais.com

Contacts au sein de l'Éducation Nationale pour les projets scolaires :

- **Professeur relais** : Mickaël Matos mickael.matos@ac-grenoble.fr
- **Conseillère pédagogique – Voiron 1** : Françoise Blochet francoise.bloch@ac-grenoble.fr
- **Conseillère pédagogique – Voiron 2** : Frédérique Bouvier frederique.bouvier@ac-grenoble.fr
- **Conseillère pédagogique – Voiron 3** : Nathalie Gouy nathalie.gouy@ac-grenoble.fr

Tableau des pistes de financement possibles

		Département Isère	Région AURA	DRAC	Rectorat de Grenoble / DSDEN / DAAC Éducation nationale / ADAGE	Pass Culture	CAF	Pays Voironnais
S C O L A I R E	1 ^{er} degré				Appel à projet DSDEN Dispositifs de formation			Aide au transport
	2 ^e degré	Appel à projet « Isère Collégiens » (Collèges publics et privés)	Appel à projet « Art & Culture » (Lycées EN et agricoles, établissements spécialisés)	Aide aux enseignements artistiques optionnels ou de spécialité (lycées) – DAAC DRAC Aide aux ateliers artistiques et aux projets en culture scientifique et technique – DAAC DRAC	Dispositifs de formation Aide « Ateliers artistiques » Aide « Projets remarquables » (possibilité liaison école-collège)	Part collective (dès la 6 ^{ème})		
HORS SCOLAIRE		Soutien aux résidences artistiques Aides « Culture partagée » Appel à projet « Enseignement artistique, publics et territoires » Aides aux projets d'action culturelle, patrimoniale et à la lecture publique	Appel à projet « Médiations du cinéma » Région/CNC Aide « Projets culturels à destination des territoires ruraux » Appel à projet « Culture & Santé » Appel à projet « Culture & Justice »	Aide aux projets d'action culturelle et patrimoniale Aide Livre et à la lecture			Subvention CAF	Aide au transport

Ce tableau est présenté à titre informatif et est susceptible de varier d'année en année. Les interlocuteurs des structures du Pays Voironnais et de l'Éducation Nationale (contacts ci-dessus) sont en mesure de vous renseigner (délais et critères d'éligibilité), de vous conseiller et de vous accompagner dans ces démarches.

Le Pays Voironnais prend en charge le transport (un bus par groupe/classe) des projets scolaires du 1^{er} degré ou des projets hors contexte scolaire dont le transport ne peut être financé par un autre moyen.

→ Pour obtenir le bon de transport, écrire à : emeline.morestin@paysvoironnais.com